L'assemblée générale annuelle du Comité Républicain du Commerce de l'Industrie et de l'Agriculture A LILLE

Un discours de M. Daniel Vincent

ANCIEN MINISTRE

LA REUNION

Mercredi, à 10 h. 30 s'est tenue, au siège de ce groupement, place Saint-Martin, l'assemblée générale annuelle de la section du Nord du Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture.

Avaient pris place au bureau, autour de M. César Duriez, vice-président, qui présidait, en attendant l'arrivée de M. Mascuraud, sénateur, MM. Picavet, secrétaire adjoint, Clément-Durand, trésorier, et René Lefebvre, député du Nord.

Après l'admission de quarante nouveaux membres, on entend les rapports moraux et financiers, qui, tous deux, sont adoptés.

M. Seulfert traite ensuite de la question des négociations douanières franco-belges.

En ce moment arrivent MM. Mascuraud, sénateur, président-fondateur; Chaumet, le nouveau président; Avy, vice-président; Merlet, secrétaire général et Baron, trésorier général, conduits par MM. Chas, président de la section du Nord; Louis Collin, vice-président; Plouvier frères, vice-président et membre du bureau; Cousin, vice-président, et Vandekerchove, qui avaient été délégués pour les recevoir à la gare.

En quelques mots, MM. Mascuraud et Chaumet saluent l'assemblée; puis M. Chas proclame le résultat du vote pour le renouvellement du tiers du Conseil de direction. Sont élus : MM. Clément-Durant, Fousset, Isaac, Paul Martin, Georges Petit, Louis Seulfort, Cyrille Wachmar, membres sortants, et René Lefebvre, député.

Après quelques mots de félicitations de M. Merlet, du Comité central, pour l'activité déployée par la section du Nord, la séance est levée.

LE BANQUET. — LES DISCOURS

Pour fêter le vingtième anniversaire de la création de la section, un déjeuner a eu lieu, auquel assistaient notamment MM. Chaumet, ancien ministre, nouveau président du Comité central; Debierre, sénateur; Daniel Vincent et Léon Pasqual, députés; M. Morain, préfet du Nord, ainsi que les secrétaires généraux de la préfecture.

LES TOSTES

M. Morain, Préfet du Nord

A la fin du banquet, M. Morain prend la parole, et après avoir dit avec quelle joie il est revenu dans le département, ajoute qu'une seule voie s'impose dans l'avenir, celle de la bonté et de la justice.

Il fait l'éloge de M. Mascuraud qui, prenant ensuite la parole, présente M. Chaumet, « qu'on peut accueillir en toute confiance et en toute sincérité ».

M. Daniel Vincent, ancien ministre

M. Daniel Vincent, après avoir salué MM. Mascuraud et Chaumet, précise que lorsque Waldeck-Rousseau prit la tâche difficile de la défense de la République, on a vu se lever, en France, le Comité du Commerce et de l'Industrie, et « ce jour-là, dit-il, la République a été assise ».

« La République, ajoute-t-il, n'écarte que ceux qui se déclarent infidèles à sa cause et l'on doit rester fidèle au vieux principe des Jacobins : « La République identifie la Patrie ».

» Les travailleurs du Nord ne dépassent pas le sens de la mesure; il faut que, par la mutualité et l'assistance, l'esprit de labeur nous mène à l'ordre pour la prospérité commune.

» Telle est notre espérance, tel est notre idéal. »

M. Chaumet, président du Comité

M. Chaumet prend ensuite la parole et dit en substance :

« Le laïc n'accepte pas la confusion du temporel et du spirituel, mais il respecte entièrement la liberté de conscience; ce doit être la thèse de tous les républicains, sans distinction de partis.

» Il faut, par ailleurs, organiser la démocratie; il faut une collaboration méthodique des citoyens avec le gouvernement.

» C'est là une révolution nécessaire, d'où résultera plus de compétence dans les résolutions à prendre dans l'avenir.

» J'ajouterai, dit-il, que l'union se fait toujours quand on est de bonne foi et qu'on a de la discipline. »

(*Havas*).

LES TRAFIQUANTS D'OR DANS LA HAUTE-LOIRE

Brioude, 29 novembre. — On a signalé l'arrestation de Jean-Mathieu Roques, riche propriétaire de Saint-Georges-l'Agricol (Haute-Loire), l'un des chefs de la bande des trafiquants d'or qui, depuis plus de six mois, raflent l'or dans la Haute-Loire.

Après les révélations de Jean Roques, la Sûreté vient d'opérer la capture d'un de ces trafiquants d'or : Jean-Baptiste Lachamp, âgé de 36 ans.

Jean Lachamp, toujours habillé avec le dernier chic, ne voyageait qu'en somptueuse limousine, ne descendait que dans les meilleurs hôtels ; partout il inspirait la plus grande confiance.

A la suite de son arrestation, on fouilla son automobile, et dans les pochettes de cuir garnissant l'intérieur, on trouva des liasses de billets de banque, quelques rouleaux d'or et des dépêches chiffrées.

[illegible] perplexe que Jean Roques, s'est contenté de dire un magis[illegible] : « Maintenant, ma fortune est faite ; elle est à l'abri ; j'en serai quitte pour quelques mois de prison, ensuite je serai peut-être maire de mon pays. »

LES BANDITS DE LA VILLETTE EN COUR D'ASSISES

On entend la suite des plaidoiries de la défense

Paris, 29 novembre. — Cet après-midi, dès l'ouverture de l'audience, à midi 45, la parole est donnée à Me Gaston Weill, qui présente la défense de Louis Bignon, et qui demande aux jurés d'accorder à son client les circonstances atténuantes.

Après Mes Weill, Canet et Grappin, voici que rapidement Me Marcel Héraud plaide pour l'Arabe Rassel Oued, et Me Idkowski pour l'Arabe Meika.

Me Raymond Hubert demande pour son client, Léon Allard, originaire de Douai, les circonstances atténuantes.

Me de Moro-Giafferi prend la parole pour le Marseillais Baptistin Travall et demande l'acquittement pur et simple de son client.

La suite des débats est renvoyée à jeudi.

L'audience est levée à 5 heures.

Au Conseil supérieur des Chemins de fer

La quertion des tarifs de transports de marchandises

Paris, 29 novembre. — Le Conseil supérieur des chemins de fer s'est réuni ce matin.

Il a d'abord approuvé le texte du projet de décret prévu par la loi approbative du nouveau régime des chemins de fer réglementant l'octroi par les réseaux de facilités de circulation.

Il a ensuite examiné le tarif 2-102 (céréales) et le 27-127 (peaux, cornes, déchets de cuirs) rapporteur M. Bertheller.

Ces tarifs ont été adoptés.

Des abaissements intéressants ont été adoptés pour les envois de pommes de terre et les réseaux ont promis de créer un nouveau tarif spécial avantageux pour les envois directs par petites quantités, destinés à la consommation familiale.

M. Le Trocquer reçoit une délégation de cheminots retraités

Paris, 29 novembre. — M. Le Trocquer, ministre des Travaux publics, a reçu une délégation du conseil d'administration de la Fédération nationale des retraités des chemins de fer français et coloniaux.

La délégation a déposé, entre les mains du ministre, le projet de statut des retraités qu'elle a élaboré, conformément à l'article 132 de la dernière loi de finances. Elle l'a enfin entretenu du projet de création d'une maison de retraite pour les vieux cheminots.

M. Le Trocquer a promis son concours le plus absolu pour cette œuvre humanitaire et de solidarité sociale appelée à rendre les plus grands services.

Les vœux transmis au Parlement par la Confédération des Travailleurs intellectuels

Paris, 29 novembre. — La Confédération des Travailleurs intellectuels (C.T.I.), dont les adhérents sont actuellement au nombre de 140.697, vient d'enregistrer l'adhésion de deux groupements d'une particulière importance : l'Union Nationale des Associations des Etudiants de France, qui réunit 25.000 membres, et la Fédération des groupements professionnels d'instituteurs de France et des Colonies, qui en compte 20.100.

Le Comité-Directeur de la Confédération des Travailleurs a transmis au bureau du groupe de défense des Travailleurs Intellectuels, constitué au Parlement, deux vœux relatifs, le premier à la question des loyers, le second relatif à la taxe sur les salons.

La Bibliothèque municipale de Roubaix

à l'Ecole nationale supérieure des Arts et Industries textiles, place Chevreul

On émet parfois le regret de ne pas trouver à Roubaix des œuvres ou institutions telles que musée, bibliothèque, archives, salle de lectures, etc..., si utiles à ceux qui veulent s'instruire et s'informer, si nécessaires également à ceux qui, peu favorisés par la fortune, ne peuvent, malgré leur désir, s'adonner à l'étude des lettres, des sciences et des arts. C'est là cependant une erreur, peut-être trop répandue encore parmi nos concitoyens. Notre ville possède ces institutions. Nous nous bornerons aujourd'hui à parler de la Bibliothèque municipale.

LA SALLE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

***

La Bibliothèque de la ville se trouve dans une des ailes des vastes bâtiments de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries textiles, place Chevreul. Elle constitue, avec ses 21.000 volumes, une véritable encyclopédie d'une grande richesse et d'une immense variété.

Son entrée est située au n° 5 de la rue de l'Ermitage. Pour accéder à la Bibliothèque, on suit un long couloir, laissant à gauche les salles du Musée, à droite les salles des cours de l'Ecole. Tout au fond de ce couloir, se trouve la salle de lecture : elle est ouverte gratuitement au public tous les jours, sauf le dimanche et le lundi, de 9 heures à midi et de 14 à 20 heures.

Dans cette salle, très vaste, d'une propreté méticuleuse, bien éclairée et bien chauffée, deux larges tables sont à la disposition des visiteurs, où ceux-ci sont parfaitement à l'aise pour lire, étudier, prendre des notes. Un gardien complaisant leur remet les livres, collections, revues, journaux, qu'ils désirent consulter.

CE QU'ON TROUVE A LA BIBLIOTHEQUE

La Bibliothèque municipale possède de quoi satisfaire pleinement les goûts et les aptitudes les plus variés.

Est-on amateur de belles lettres, on trouve au complet les œuvres des poètes, des prosateurs, des orateurs; des études, critiques; des biographies; des mémoires; des études de grammaires; des traités de langues française et étrangères. Virgile, Horace, Chateaubriand, Lamartine, Victor Hugo, Dante, Chénier, Voltaire, Balzac, etc., sont à notre portée.

Veut-on connaître la vie des peuples? On peut parcourir de nombreux ouvrages sur l'Histoire du monde, sur l'Histoire de France. Où bien la description des continents, l'étude des océans, des mers, nous tente-t-elle? Il y a de nombreux livres de géographie, des atlas, des guides. Est-on curieux de savoir l'origine, les faits et gestes de notre région? Il est facile d'obtenir des renseignements intéressants en puisant parmi les archives départementales.

Et si nos goûts nous portent vers les Beaux-Arts, des catalogues nous disent les œuvres réalisées en peinture, en dessin, en sculpture, en gravure, en architecture, en musique...

Ceux qu'attire l'étude plus ingrate des sciences, peuvent consulter avec intérêt des ouvrages de mathématiques, de mécanique, de physique, de chimie, d'histoire naturelle, de médecine, et des revues scientifiques. Et ceux qui se coulinent dans un domaine purement pratique, peuvent tirer profit d'excellents traités de commerce et d'industrie.

Sur ce dernier point, et il faut les en féliciter, les hommes éminents qui créèrent et alimentèrent avec tant de goût et d'à-propos la Bibliothèque municipale, ont eu conscience qu'elle devait être avant tout la bibliothèque de la grande ville industrielle qu'est Roubaix. Aussi possède-t-elle des études très documentées sur l'industrie de notre pays. Divers ouvrages traitent du tissage, de la filature, du peignage, de la teinturerie, de l'apprêt. Il existe toute une collection de tissus, draperies, soieries, laines, cotonnades, etc..., montrant les différents modèles réalisés depuis 1851 jusqu'à nos jours. Elle peut être d'une grande utilité aux industriels, aux dessinateurs, et à tous ceux qui s'intéressent à l'industrie. On remarque aussi plusieurs revues textiles.

La note agréable n'a pas été omise : on rencontre à la Bibliothèque des revues et des journaux illustrés : les Annales, les Lectures pour tous, la Revue des Deux-Mondes, la Mode illustrée, l'Illustration, etc...

Plusieurs documents relatifs à la grande guerre existent déjà : « L'Histoire Illustrée de la guerre du droit », « La guerre racontée pas nos généraux », etc....

Enfin, si l'on désire retrouver un événement, rechercher un renseignement, on a à sa disposition une collection du « Journal de Roubaix » et du « Journal Officiel ».

La Bibliothèque de Roubaix, si riche et si variée, mérite donc qu'on s'y intéresse. Une visite faite aux heures de loisirs n'est jamais regrettée, car elle apporte à l'esprit un peu curieux de choses belles et de choses utiles, une véritable satisfaction, et l'on en peut retirer un réel profit.

L'HISTORIQUE DE LA BIBLIOTHEQUE

C'est le 20 mai 1842 que le Conseil municipal vota la somme de 500 francs pour les premiers frais de sa création, mais la Bibliothèque ne fut installée qu'en 1856, dans une salle du bâtiment municipal de la rue Neuve. Elle comptait, en 1857, 1.500 volumes. M. Elie Brun, qui en avait été chargé, fut remplacé, le 1er mars 1857, par M. Th. Leuridan, nommé bibliothécaire, avec mission d'organiser le service des archives et de créer une collection de tissus, un musée artistique et un musée archéologique.

Quand, en 1890, en vertu de la convention intervenue entre l'Etat et la Ville, la bibliothèque communale fut transférée à l'Ecole Nationale, elle comptait 9.002 volumes. Le relevé de 1909 en accusait 12.000.

M. Pierre Destombes, dont le buste occupe la place d'honneur dans la salle de la Bibliothèque, est un de ses grands bienfaiteurs. A sa mort, en 1915, il fit don à la ville de sa bibliothèque personnelle, qui contenait 6.000 volumes.

M. Victor Champier, administrateur de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries textiles, a beaucoup contribué, lui aussi, au bon ordre et à la riche documentation de la Bibliothèque.

A l'Union d'étude des Catholiques sociaux

Paris, 29 novembre. — L'Union d'étude des catholiques sociaux s'est réunie, cet après-midi, au siège social de l'Union.

A l'ordre du jour était inscrite l'enquête sur la population et la famille préparatoire à la Semaine sociale de Grenoble.

Deux débardeurs se battent en duel au couteau

UN TUÉ

Lorient, 29 novembre. — Deux débardeurs, Camille Deschamps, âgé de 29 ans, et Emile Prudhon, âgé de 23 ans, s'étant pris de querelle, décidaient de vider leur discussion dans un duel au couteau.

Moins de cinq minutes après, Prudhon s'écroulait, le ventre ouvert.

Le meurtrier, qui s'était rendu à son domicile le plus tranquillement du monde, s'était couché, et c'est au lit que le commissaire central a procédé à son arrestation.

Le meurtrier et la victime sont des repris de justice.

La perspective de la famine en Russie

Le « Times » annonce qu'une réunion importante a eu lieu le 24 novembre, à Moscou, au cours de laquelle le commissaire de l'agriculture a fait un rapport détaillé sur la question de l'approvisionnement.

Les emblavures d'automne ne dépassent pas 40 p. 100 de celles d'avant-guerre. Pour les travaux de printemps, il faut s'attendre à des mécomptes encore plus grands : 30 p. 100 des paysans n'ayant plus de chevaux, il faudra importer en Russie au moins 100.000 chevaux, pour que la production du blé redevienne normale. Il paraît que ce rapport a produit une très grande impression, car les soviets, jusqu'à présent, comptaient pouvoir échapper à la famine l'année prochaine.

Le remboursement à vue des dépôts de la Caisse nationale d'épargne

Paris, 29 novembre. — M. Paul Laffont, sous-secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphe, a fait mettre à l'essai dans un département de l'Ouest, un régime de remboursement à vue des dépôts de la Caisse nationale d'épargne.

Désormais les demandes de remboursements seront satisfaites à vue et sans délai, mais dans le seul bureau désigné par le déposant.

L'essai départemental ayant reçu du public l'accueil le plus favorable, sera généralisé très prochainement sur toute l'étendue du territoire.

PETITES NOUVELLES

FRANCE

De Bourg-en-Bresse : Une automobile, dans laquelle se trouvait M. Ligier, huissier, à Nantua, et sa mère, a dérapé dans une descente, en voulant éviter une autre voiture, et a été précipitée dans une ravin bordant la route. Mme Ligier a été tuée sur le coup et son fils grièvement blessé.

La Commission plénière de l'Office national du Crédit agricole s'est réunie, au Ministère de l'Agriculture. Il résulte du rapport présenté par M. Clémentel, que les avances accordées depuis 1920, jusqu'au 15 avril 1921, se sont élevées à 222 millions. Les remboursements effectués ont atteint 55 millions.

M. M. Paul Strauss, ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, a visité l'œuvre d'assistance « Pour l'enfance et pour la famille par l'aide sociale », fondation de la Croix-Rouge américaine, dans le XIXe arrondissement de Paris, et dont la présidente d'honneur est Mme Poincaré.

A Paris, le commissaire de police a constaté, rue de Ponthieu, le décès de M. Camille Ricaud, 26 ans, employé de banque, et de Mlle Rose Arsban, 26 ans, caissière de café. La mort est due à l'absorption d'un poison qui pourrait être de l'oxyde de carbone dégagé par une salamandre.

La Commission sénatoriale des finances a nommé M. René Renoult, rapporteur du budget de l'armée, en remplacement de M. Lebrun, devenu président de la Commission de l'armée.

La gendarmerie a transféré à Limoges, Paul Péronnet, dit Paulo le Boxeur, arrêté à St-Sébastien, pour le vol commis à Limoges par des bandits en auto, ainsi que le nommé Druet, de Bayonne, lequel facilita la fuite du premier.

Le boxeur battling Siki est venu à la Chambre des députés, où il a eu un entretien avec M. Diagne, député du Sénégal. La présence de l'ex-champion du monde, qui a stationné quelque temps dans la salle d'attente du public, a suscité un vif mouvement de curiosité.

On a distribué, à la Chambre, un projet de loi signé par un grand nombre de députés et tendant à exonérer de la taxe de luxe les eaux-de-vie, apéritifs et vins de liqueurs.

ETRANGER

Le « Daily Telegraph est informé que le gouvernement britannique s'est joint aux autres gouvernements alliés, pour protester avec fermeté, à Berlin, contre la violation du traité de Versailles, etc qui concerne les traitements spéciaux et en particulier les surtaxes alimentaires imposées aux étrangers résidant, ou de passage en Allemagne.

On mande de New-York au « New-York Herald » que le vapeur « Nigrostina », venant d'Arabie, est arrivé en rade et a signalé que l'entre des hommes de son équipage étaient atteints du typhus. Ce bâtiment a été mis en quarantaine, et les précautions les plus strictes ont été prises pour prévenir la propagation du mal.

Du Caire : Le cabinet a démissionné. Il est probable que le Roi fera appel à Tewfik-Nessim-Pacha.

De Berlin : D'après le « Rote Fahne », les contribuables astreints au paiement de l'emprunt forcé, dont la valeur était de 70 milliards de marks à l'origine, n'auraient versé jusqu'à maintenant, que 2 milliards 500 millions de marks-papiers.

LA FABRICATION DU PAIN

Une nouvelle Commission s'est réunie, mercredi, à la Préfecture. Elle était chargée de contrôler l'application des dispositions du décret du 28 juillet dernier, assurant la meilleure utilisation de la farine de blé. Il y a lieu de faire observer que, suivant décret du 28 juillet dernier, le ministre de l'Agriculture décidait, en effet, qu'une commission devait s'assurer que les farines produites étaient conformes aux prescriptions tendant à extraire du blé le maximum de farine panifiable, et que tous les produits de la mouture, à l'exception des sons et autres issues, devaient être mélangés pour constituer la farine entière destinée à l'alimentation humaine.

En outre, un arrêté du 9 août 1922, prescrivait que le type officiel de farine entière serait préparé au moyen du blé soigneusement nettoyé et pesant au moins 78 kilos à l'hectolitre.

Ce type officiel a été établi par une Commission instituée par le décret du 8 juillet, et dont faisait partie notamment M. Macarez, député du Nord et président de l'Office agricole du département du Nord. C'est sur ces bases que s'est réunie, à la préfecture, la commission composée de M. Glinat, président, représentant M. le Préfet du Nord, entouré de MM. Fichaux, de Dunkerque, représentant les meuniers; Delbarre, de Lille, représentant les boulangers; Weimaere, président de la Société des Agriculteurs du Nord; Henriquet, professeur au Lycée de Lille pour les consommateurs.

Plusieurs spécimens de farines furent soumis aux commissaires, comparativement avec un échantillon de la farine du type établi conformément aux prescriptions ministérielles.

La Commission a décidé de proposer un contrôle auprès des boulangers pour s'assurer de la qualité des farines livrées.

Les travaux de réfection et d'amélioration de la Lys entre Aire et Armentières

Nous avons exposé, dernièrement, la nécessité qu'il y avait de reconstruire les travaux d'art détériorés sur le cours de la Lys française et de la Lys mitoyenne, ainsi que des rectifications et approfondissements de cette rivière. Un avant-projet fut établi pour tous les travaux concernant la partie de la Lys française, c'est-à-dire s'étendant entre Aire et Halluin.

Par une décision du 9 juillet dernier, le Ministre des Travaux publics prescrivait de soumettre cet avant-projet à une enquête d'utilité publique, qui se ferait, et dans le Nord et dans le Pas-de-Calais.

Le délai d'enquête étant expiré, le 22 novembre dernier, une Commission a été chargée d'en étudier les éléments. C'est cette Commission qui s'est réunie, mercredi, à la Préfecture du Nord, sous la présidence de M. Variscotte. Etaient également présents: MM. Gailly, maire de La Gorgue; Wattine, maire d'Estaires; Coneu, maire d'Armentières; Cousin, maire de Comines; Claro, de la Grange, Loywick, Delacherie, conseillers généraux; Dervaux, adjoint au maire de Quesnoy-sur-Deûle; Dalle, de Bousbecque; Bourgeois, ingénieur de la navigation.

Le projet a été établi en vue des travaux destinés à l'amélioration de l'écoulement des eaux et de la navigation. Des ponts fixes seront établis à La Gorgue, Estaires et Sailly.

En ce qui concerne la Lys mitoyenne, avec la Belgique, les travaux à effectuer par les Belges seront ceux des ponts d'Houplines et de Frelinghien.

MM. Grimpret, Bourgeois et Debrabander, continueront, à cet égard, les pourparlers.

Un accord interviendra également avec la Belgique, en vue d'une participation des deux pays pour les ponts Rouge de Warneton et de Comines.

Au sujet du pont de Wervicq, une contestation s'est élevée, parce qu'il a été reconnu que l'établissement d'un pont fixe de 40 mètres de large gênerait l'accès de deux usines à proximité. La question sera étudiée à nouveau.

Pour Halluin, on demande l'installation d'un quai public pour le déchargement des bateaux ; dans cette même commune, il y aura lieu d'examiner avec la Belgique, un échange de terrains destinés à la rectification de la frontière. Un avis favorable a été donné à ce sujet, par la Commission.

Pour Comines, les accords sont en voie de solution avec la Belgique, au sujet de l'installation d'un raccordement de voies ferrées sur le rivage public.

N'oubliez jamais que la publicité est le plus sûr, le plus populaire et le plus durable des constructeurs de bonnes affaires.

DERNIÈRE HEURE

LA CONFÉRENCE D'ORIENT A LAUSANNE

De retour à Londres le ministre britannique à Athènes s'arrêtera à Lausanne

Londres, 29 novembre. — De l'Agence Reuter :

M. Lindley, ministre de Grande-Bretagne, à Athènes, qui a quitté cette ville à la suite de l'exécution des anciens ministres grecs, ne se rendra pas directement à Londres. Il s'arrêtera à Lausanne afin de conférer avec Lord Curzon.

La démilitarisation des îles de la mer Egée Les Turcs font des réserves

Lausanne, 29 novembre. — On communique la note suivante :

La commission des questions territoriales et militaires a tenu sa septième séance à 16 h. Le général Weygand a donné lecture d'un rapport préparé par la sous-commission, chargée d'étudier la délimitarisation de certaines îles de la mer Egée. Une discussion s'est engagée, à ce sujet, à laquelle ont pris part Ismet-Pacha, Calamanos et Lord Curzon. La délégation turque a formulé des réserves sur certains points.

LA REPONSE DES ALLIÉS AUX RUSSES

La délégation soviétique ne sera admise qu'aux débats sur les détroits

Lausanne, 29 novembre. — La réponse a été remise ce soir à la délégation russe, touchant sa demande de participer à tous les travaux de la Conférence. La France, l'Angleterre et l'Italie sont unanimes à déclarer qu'elles s'en tiennent à la note envoyée par M. Poincaré à la Russie, le 14 novembre, l'invitant à participer aux seuls débats sur la question des détroits.

L'échange des titres de rente 6 % 1920

Paris, 29 novembre. — Le ministère des Finances nous communique la note suivante :

« En vue de leur échange, contre des titres définitifs, les certificats provisoires de rentes 6 0/0 1920 doivent être déposés chez les comptables du Trésor avec le coupon n° 5 du 16 juin 1923 attaché. »

Après l'exécution d'Athènes

L'INDIGNATION AU SENAT ITALIEN

Rome, 29 novembre. — Au début de la séance du Sénat, M. Bolati a déclaré, qu'au nom de l'humanité, il tient à exprimer son indignation, pour le féroce délit commis à Athènes. « C'est, a-t-il déclaré, un véritable assassinat, qui a peu d'exemples dans l'histoire des peuples. »

L'amiral Thaon di Revel, ministre de la marine, s'est associé au nom du gouvernement à la déclaration de M. Bolati.

LE MINISTRE DE FRANCE A ATHENES NE SERA PAS RAPPELÉ

Paris, 29 novembre. — Le gouvernement français ne semble pas devoir rappeler son ministre à Athènes, par suite de l'exécution des ministres et de l'ancien généralissime grecs.

Un député par 100.000 habitants

LA PROPOSITION DE M. CAUTRU, DÉPUTÉ DU CALVADOS, REDUIRAIT LE NOMBRE DES DÉPUTÉS A 580

Paris, 29 novembre. — La Commission du suffrage universel de la Chambre a achevé de discuter et a adopté la proposition de M. Cautru, député du Calvados, sur la fixation du nombre des députés.

Aux termes de cette proposition, chaque département élit au moins trois députés, quel que soit le chiffre de sa population. Lorsque le département a une population supérieure à 100.000 habitants, il élit, en plus, autant de députés qu'il compte de fois 100.000 habitants de nationalité française, au-dessus de ce chiffre. Toutefois, la fraction supplémentaire donne droit à un député de plus, lorsqu'elle dépasse 80.000 habitants. Le nombre des députés serait ramené ainsi, dans la prochaine Chambre, à 580, au lieu de 626 actuellement.

La nominalisation des titres au porteur

LA GAUCHE RÉPUBLICAINE DÉMOCRATIQUE DE LA CHAMBRE HOSTILE A L'AMENDEMENT AURIOL

Paris, 29 novembre. — Le groupe de la gauche républicaine démocratique de la Chambre a poursuivi, aujourd'hui, l'examen de la situation financière. La majorité du groupe s'est montrée hostile à la proposition de M. Bokanowski, relative à l'institution d'un carnet de coupons, ainsi qu'à l'amendement de MM. Vincent Auriol et Blum, sur la nominalisation des titres au porteur, textes que la sous-commission fiscale de la Commission des Finances doit examiner demain.

Le conflit de la boulangerie parisienne

LE BAREME ACCEPTÉ PAR LA COMMISSION DU PRIX DU PAIN

Paris, 29 novembre. — La Commission administrative parisienne, chargée de l'évaluation officieuse du prix de revient du pain, a accepté aujourd'hui, le barème suivant : de 101 à 106 fr. le quintal de farine, le prix du pain serait de 1 fr. 05 le kilog; de 107 à 112 fr. 1 fr. 10; et de 113 à 118 fr., 1 fr. 15.

Les explosions de poêles se multiplient

A ROUEN

Rouen, 29 novembre. — Mercredi matin, dans un appartement, rue Saint-Etienne-des-Tonneliers, un poêle a fait explosion. L'appareil avait été chargé avec de la noix d'anthracite venant du Pays de Galles.

A DIEPPE

Une explosion analogue s'est produite à Dieppe : on a trouvé, dans les débris du poêle, un bout de cuivre déchiqueté, paraissant être le culot d'une cartouche de fusil.

A PARIS

Paris, 29 novembre. — Diverses explosions se sont encore produites, mercredi, dans des poêles et cheminées : 5, rue Palestro, et 37, rue Laperouse. En outre, un boulet, paraissant renfermer une matière explosive, a été découvert dans un stock de charbon, rue Notre-Dame-de-Lorette.

Un hydravion prend feu en amerrissant

Deux mécaniciens sont noyés

Bordeaux, 29 novembre. — Un hydravion, monté par le pilote Vigoureux et les mécaniciens Vidal de Toulouse, et Batut de Bayonne allait amerrir sur l'étang d'Hourdin (Gironde) lorsque, pour une cause indéterminée, l'appareil a pris feu. Les trois passagers se sont jetés à l'eau. Les deux mécaniciens ont été noyés. Le pilote Vigoureux a pu être sauvé.

SANGLANTE COLLISION EN ESPAGNE

Des gendarmes, cernés par des paysans, font usage de leurs armes. — 3 tués, 8 blessés

Madrid, 29 novembre. — A Tuy, une collision sanglante s'est produite entre les autorités et des ouvriers agricoles en grève. Les habitants du hameau de Gillarey, qui refusaient de payer certains fermages, devaient être saisis hier. Ils réunirent, pour s'y opposer, deux mille ouvriers des hameaux voisins, armés de matraques, de couteaux, de faulx et de fauchilles.

L'huissier dut demander la protection de la gendarmerie qui, cernée et attaquée par les grévistes, dut faire usage de ses fusils. Une véritable bataille s'engagea. La gendarmerie rétablit finalement l'ordre. On a relevé trois morts, dont une femme, et huit blessés dans un état grave; il y a treize personnes légèrement contusionnées.

CHUTE GRAVE D'UN AVIATEUR A VILLACOUBLAY

Versailles, 29 novembre. — L'adjudant aviateur Rousseau a fait une chute, en essayant un avion, au-dessus de Villacoublay. Il a été transporté à l'hôpital militaire de Versailles, avec une fracture du crâne. Son état est grave.

LE VOL DE BUSSIÈRES-GALANT AUX ASSISES DE LIMOGES

Limoges, 29 novembre. — Les débats sur le vol de sacs postaux à la gare de Bussières-Galant, ont repris, mercredi après-midi, devant la Cour d'assises de la Hte-Vienne.

L'avocat général Caille a prononcé un réquisitoire serré pour demander une condamnation sévère contre les deux accusés.

Me Berton, pour Sajous, et Me Lafont, pour Soulier, demandent l'acquittement de leurs clients.

Dernières Nouvelles Régionales

LE DRAME D'OSTRICOURT

Après la descente du Parquet que nous relatons sous la rubrique « Nord », le docteur Muller a examiné le cadavre de l'individu qui avait été retrouvé dans un fossé, à quelques centaines de mètres de l'habitation; c'est un nommé Pazdzinnick, sujet polonais dont la poitrine avait été perforée de deux balles, tirées par l'épicier.

Quant aux deux autres complices, de cette agression sauvage, des mandats d'arrêt ont été signés contre eux, par le magistrat instructeur.

SUICIDE D'UNE JEUNE FILLE A LAGNY (Somme). — Amiens, 29 novembre. — Mercredi matin, entre 11 h. 30 et midi, Mlle Andrée Flamand, âgée de 16 ans, habitant chez son père, à Lagny, s'est tirée un coup de revolver dans la tête. La mort a été instantanée. On pense que ce suicide est dû à des chagrins intimes.

Marché des changes à l'Etranger

du 29 novembre 1922

Londres : sur Paris, 65.40; Esc. hors banque, 2 9/16; Prêt à court terme, 2 ½.
New-York : sur Paris, 690; Londres, 449; Câbles transfert, 451.625; Bruxelles, 666.
Amsterdam : sur Paris, 17.52; Londres, 11.42; Bruxelles, 16.175.
Alexandrie : sur Londres, 97 ¾.
Rome : sur Paris, 145.25; Londres, 94.90.
Barcelone : sur Paris, 45.40.
Londres : sur Bruxelles, 70.75.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 29 novembre 1922

CLOTURE. — Cotons américains. — Novembre, 14.33; décembre, 14.17; janvier, 14.05; février, 13.93; mars, 13.85; avril, 13.76; mai, 13.69; juin, 13.59; juillet, 13.49; août, 13.25; septembre, 12.96; octobre, 12.72.

Sakellaridis. — Novembre, 17.50; décembre, 17.50; janvier, 17.50; février, 17.65; mars, 17.75; avril, 17.80; mai, 17.90; janvier, 17.95; juillet, 16.05; août, septembre, octobre, incotés.

Ventes, 6.000; importations, 4.400; américain, hausse, 19; brésilien, hausse, 24; égyptien, inchangé.

NEW-YORK, 29 novembre 1922.

COURS DE ONZE HEURES. — Décembre, 25.28; janvier, 25.32; mars, 25.38; mai, 25.29.

CLOTURE. — Cotons de middling-upland. — Disponible, 25.45; cotons à terme sur : janvier, 25.28; février, 25.29; mars, 25.31; avril, 25.27; mai, 25.23; juin, 25.09; juillet, 24.94; août, 24.60; septembre, 23.90; octobre, 23.30; novembre, incoté; décembre, 25.26.

NEW-ORLEANS, 29 novembre.

CLOTURE. — Coton middling-upland. — Disponible, 25.25; cotons à terme sur : janvier, 24.98; sur mars, 24.92.

RECETTES

Aux ports de l'Atlantique ...	3.000	contre 16.000
» du Golfe	20.000	contre 6.000
» du Pacifique	5.000	contre manque
Dans les villes de l'Intérieur...	24.000	contre 24.000

EXPORTATIONS

Pour la Grande-Bretagne	nulles	contre 6.000
France et Continent	22.000	contre 8.000
Pour le Japon	5.000	contre 7.000

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ

Le marché débute en hausse sur amélioration du disponible, sur le marché du Sud, puis continue à progresser, par suite de meilleures conditions de la Wall Street, d'exportations plus importantes et des achats de maisons faisant du disponible. Plus tard, les cours fléchissent, en raison d'avis décevants par câbles, de réalisations par ventes à l'étranger et de New-Orleans.

Clôture soutenue.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 5.78; Porto-Rico, prompte livraison, nominal; à terme, sur mars, 330; mai, 351; juillet, 364; décembre, 300.

CAFÉS. — Rio n° 7, disponible, 11; à terme, sur mars, 955; mai, 970; juillet, 990; septembre, 985; décembre, 990. Ventes approximatives, 13.600 balles.